

Newsletter – Juillet 2017

« Equi-pâture » : valoriser l'herbe dans l'alimentation du cheval et pratiquer une vermifugation raisonnée

Actualités du programme Equi-pâture

Le suivi des exploitations « pilote » se poursuit sur toute la saison de pâturage 2017. Les résultats de conduite des pâtures et de coproscopies sur les chevaux suivis sont en cours d'analyse.

Retrouvez dans cette lettre des fiches techniques, le protocole de coproscopie et le témoignage de l'Élevage des Parts sur la gestion des adventices et du Haras d'Oully sur la récolte de foin par un tiers (au dos).

Conduite des pâtures

Les légumineuses

Les légumineuses constituent une source de protéines végétales particulièrement intéressante pour l'alimentation animale. Retrouvez-ici quel intérêt procure les légumineuses dans la prairie, quels sont leurs caractéristiques, leur mode d'exploitation et leur utilisation dans la ration des chevaux. Des photos permettent de s'initier à la reconnaissance floristique en présentant ici quelques légumineuses prairiales. **En savoir plus**

Le rumex, ne pas se laisser envahir

Le rumex est l'adventice (mauvaise herbe) la plus rencontrée dans les prairies. Limiter la propagation du rumex est possible par une bonne conduite des pâtures. Après la description de cette adventice, les moyens de lutte pour limiter l'apparition et les traitements nécessaires quand la plante est installée seront développés dans cette fiche.. **En savoir plus**

Faire son foin ou le déléguer à un tiers, à quels coûts ?

Le foin est le fourrage de base dans l'alimentation du cheval. Il peut couvrir 60 à 100% des besoins alimentaires selon l'activité ou le type d'animaux. Certaines exploitations font faire le foin à un tiers contre une partie de la production, d'autres le font entièrement. Est il, alors, plus intéressant financièrement de le faire soi-même ou de le faire faire ? **En savoir plus**

Conduite des chevaux

Comment réaliser une coproscopie ?

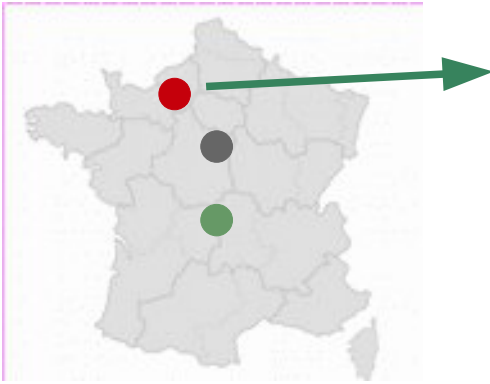
La coproscopie consiste à **observer et compter les œufs de parasites** excrétés par un cheval dans ses crottins au microscope. Elle permet de décider de vermifuger ou non un cheval. On observe principalement des œufs de **strongles**, ascaris et strongyloïdes. Plusieurs méthodes de coproscopies existent. Seule la **méthode quantitative de Mac Master**, classiquement utilisée, est présentée ici. **En savoir plus**

Dans la prochaine newsletter de septembre 2017 : la reconnaissance floristique d'une prairie, la rénovation de la prairie, les mesures objectives du bien-être, produire de l'herbe à quel prix ?



Le programme **Equi-pâture** 2016-2017 s'appuie sur le suivi de 12 exploitations dans 3 régions. Ces structures volontaires dites « pilotes » ont été choisies afin d'illustrer la diversité des activités agricoles équine et des spécificités régionales.

Retrouvez les documents et informations qui ont été présentés au cours des 3 Portes Ouvertes en mai 2017



Gestion des adventices à l'élevage des Parts

Comment gérez-vous les adventices en agriculture « bio » ? :

« L'atelier bovins est en « bio (AB) » depuis 2010, par conséquent les prairies sont aussi conduites en AB ; c'est-à dire qu'aucun traitement chimique n'est autorisé.

Seuls leviers : la conduite des prairies et les solutions mécaniques. La principale difficulté est la gestion des rumex.

- La seule possibilité est de broyer ou faucher au bon stade avant la dispersion des graines et l'arrachage manuel, mais cela n'empêche pas la levée de graines stockées dans le sol.

- Le fait de composter le fumier permet une meilleure maîtrise par destruction d'une partie du stock de graines.

Pour les chardons, il faut les faucher au stade boutons floraux pas avant mi-juin.

- J'essaie également d'améliorer mes pratiques de pâturage pour éviter le salissement des prairies (pâturage tournant, chargement, gestion des refus), et le pâturage mixte chevaux-bovins apporte une réelle amélioration des prairies.

- Il faut également éviter de laisser se former trop de zones nues.

Salissement des prairies : comment décider d'agir ?

En agriculture biologique, lorsqu'une parcelle est vraiment envahie d'adventices, la solution est la rénovation de la prairie. Pour le rumex, le seuil de nuisibilité est de 1 plante/5 m² ! Pour la rénovation, plusieurs techniques sont possibles selon le type de sol : avec labour ou par action mécanique superficielle. En bio, les techniques de faux-semis et de semis sous-couvert sont très recommandées et donnent de bons résultats en terme de maîtrise de la levée d'adventices. Ces pratiques s'appliquent également en conventionnel, le recours aux traitements chimiques devant rester dans tous les cas une solution ultime.



Prairie envahie par le rumex



Récolte d'enrubanné par entreprise de travaux agricoles

Faire son foin par un voisin et trouver un deal équitable ! Haras d'Ouilly

Madame LEBON, exploitante du Haras d'Ouilly, exploitation pilote du programme équi-pâture dans le pays d'Auge en Normandie, partage sa production de foin avec un voisin. Son besoin annuel en foin est d'au moins 81 T de MS (tonnes de matière sèche) ou de 96 T de MB (tonnes de matière brute) soit 400 boules de diamètre 1m30.

Pour une année aux conditions favorables, (la productivité est située entre 4,5 et 4,8 T de MS/ha), l'exploitante conserve 2/3 de sa production et son voisin récupère le tiers restant.

Les deux parties se partagent une partie des travaux agricoles. L'exploitante réalise les travaux de fanage et d'andainage et son voisin réalise la fauche et le pressage. Chacun se charge de la mise en stockage des boules respectivement.

L'exploitante prend en charge en plus une participation de 3€/boule pour couvrir les frais de pressage s'élevant 4,8€/boule pour le voisin.

Durant les années moins productives en fourrage, à surface de fauche égale, le voisin bénéficiera d'un tonnage moindre afin de garantir la quantité suffisante pour l'exploitante. Dans ce cas, le voisin pourra demander à renégocier la participation de l'exploitante au pressage occasionnant alors des frais supplémentaires.

C'est pourquoi, pour simplifier les arrangements entre exploitants, préférez un partage moitié-moitié de la récolte contre gratuité des travaux agricoles. Il faudra pour cela libérer davantage de surface de fauche pour parer aux conditions climatiques défavorables et assurer à chacun de bénéficier d'un stock satisfaisant de fourrage.

Témoignage recueilli par Frédéric BUSNEL



Auteurs : IFCE, Chambres d'agriculture
Juillet 2017

Crédits photos : DDR-IFCE